

L'Eurélien

N°86

NOV.-DÉC. 2023

hors
série

CANTON DE CHARTRES 3

cahier
DÉTA-
CHABLE

BILAN 2023 le Conseil départemental partenaire de votre commune

PROJETS

Zoom sur les projets de vos communes soutenus par le Fonds départemental d'investissement

QUOTIDIEN

Le Conseil départemental, chaque jour à vos côtés

PATRIMOINE

Les édifices euréliens sauvegardés grâce au « Plan Églises et Petits Patrimoines remarquables »

CULTURE / SPORT

Le Département soutient les associations près de chez vous



PORTRAIT DE CANTON

► **Chef-lieu**
Chartres



► **5**
communes

- Chartres (partie nord-ouest)
- Bailleau-l'Évêque
- Lèves
- Mainvilliers
- Saint-Aubin-des-Bois



► **62 km²**
de superficie



► **30 787**
habitants



► **480**
habitants / km²



Inauguration de la rénovation de l'école Jules Vallain, à Lèves.



Le Compa, situé à Mainvilliers, ainsi que les Archives et les services administratifs du Département.

PAROLES D'ÉLUS



Christophe LE DORVEN
Président du Conseil départemental
d'Eure-et-Loir



Isabelle VINCENT
Conseillère départementale
du canton de Chartres 3

Rémi MARTIAL
Conseiller départemental
du canton de Chartres 3

le mot du Président

Ce hors-série apporte un regard bien précis sur les projets menés au quotidien entre les communes, les intercommunalités et le Conseil départemental. Au plus proche des collectivités et avec l'engagement continu de vos Conseillers départementaux, le Département est un partenaire fidèle et engagé pour notre territoire. Dans cette deuxième édition dédiée à votre canton, vous découvrirez des projets d'infrastructures, de rénovation du patrimoine, d'entretien et de revitalisation des centres-bourgs. Le Conseil départemental investit pour les communes et les intercommunalités, notamment grâce au Fonds départemental d'investissement, qui représente un budget de 9,3 millions d'euros reconduit pour 2024. Le dynamisme de notre territoire existe aussi grâce à de nombreuses associations, que le Conseil départemental soutient à travers des subventions.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce magazine. ■

édito de vos Conseillers départementaux

Majoritairement urbain, notre canton regroupe le nord-ouest de Chartres et les communes de Mainvilliers, Lèves, Bailleau-l'Évêque et Saint-Aubin-des-Bois. Très dynamique, notre territoire s'appuie sur la présence de nombreux artisans, services et commerces de proximité, et peut également se prévaloir d'une offre culturelle, sportive et touristique d'envergure, étoffée prochainement par l'ouverture du Colisée au pôle Gare de Chartres. Nous sommes donc particulièrement vigilants aux enjeux liés aux différentes mobilités et défendons, de concert avec nos collègues des deux autres cantons chartrains, la nécessaire modernisation de nos infrastructures routières, empruntées quotidiennement par un grand nombre d'usagers.

En tant que Conseillers départementaux, nous accompagnons également les différents projets portés par nos communes en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Nous avons ainsi soutenu récemment, entre autres, la rénovation de l'école élémentaire de Lèves, le projet de cœur de village de Bailleau-l'Évêque, ou encore les travaux de la rue du Château-d'eau à Saint-Aubin-des-Bois. De nouveaux projets sont au cœur de notre attention, tel le nouveau groupe scolaire de Mainvilliers. Enfin, nous avons à cœur de soutenir nos associations des secteurs artistique, culturel et sportif qui animent au quotidien nos communes et contribuent à renforcer leur dynamisme et leur attractivité. ■

Des PROJETS et des ACTIONS pour nos communes

Le Conseil départemental est partenaire des communes d'Eure-et-Loir. Le Fonds départemental d'investissement (FDI) permet de les accompagner dans de leurs projets. Voici un exemple de réalisation soutenue par le Département au sein du canton de Chartres 3.

1. CHARTRES

Le Colisée ouvrira ses portes mi-2024

Chartres Métropole achève la création de son nouveau complexe culturel et sportif, Le Colisée. Au sein du Pôle Gare de Chartres et des nombreuses ressources de desserte de son nœud intermodal, cet équipement répondra aux besoins d'une programmation culturelle ambitieuse et à l'accueil d'événements sportifs nationaux. Le Conseil départemental participe, à hauteur de plus de 2 millions d'euros, à la création de cet équipement structurant, qui contribuera à l'attractivité de notre territoire.

Un complexe fonctionnel et modulable

La salle offrira une visibilité optimale, quelle que soit la configuration mise en place : actualité sportive ou culturelle. Cette modularité concernera également les régies, l'acoustique et les sols.

En configuration sportive, le Colisée pourra accueillir 4 037 spectateurs (3 810 places pour le handball et 4 037 pour le basket). Autour d'un plateau modulable, aux parquets interchangeables, ils pourront

soutenir leurs équipes et assister à des tournois de haut niveau : Liqui Moly Star Ligue, NM1, Ligue 2, etc. Les sportifs bénéficieront d'un confort optimal : terrain d'échauffement indépendant, vestiaires, salles de soin, massage et bains froids, espace de musculation...

À l'intérieur du Colisée, un large hall, ouvert sur la ville, mènera à un déambulateur comprenant bars et kiosques. Un « salon VIP » offrant une vue panoramique sur les flèches de la cathédrale permettra d'accueillir les spectateurs privilégiés dans des conditions haut de gamme, mais aussi d'organiser des petits événementiels hors programmation. Les clubs, associations ou encore entreprises du territoire pourront y organiser leurs événements.

Une offre touristique et événementielle renforcée

Le Colisée permettra donc d'accueillir dans les meilleures conditions des équipes, des artistes renommés et leurs publics. Et ainsi d'attirer des visiteurs franciliens ou de toute la région Centre-Val de Loire.



Sa proximité avec la plateforme intermodale et la gare SNCF facilitera son accès mais en fera également une porte d'entrée sur le territoire et ses différentes animations touristiques. Les visiteurs auront par exemple un premier aperçu des illuminations de Chartres en lumières depuis le toit-belvédère, espace paysagé qui offrira une vue imprenable sur les flèches illuminées de la cathédrale.

Le chantier du Colisée se concentre actuellement sur les aménagements intérieurs. L'ouverture est prévue mi-2024.

2 100 000€
investis par le Conseil départemental



ZOOM sur...

Un complexe au cœur des flux

Le Colisée est implanté à proximité de la future plateforme intermodale de la gare de Chartres.

Cette proximité lui assurera une desserte directe par l'ensemble de moyens de transports disponibles pour les usagers : les TER, les cars régionaux, les bus urbains, les taxis, les voitures particulières, et les déplacements à vélo (la Maison du Vélo se trouvant également dans la gare) et à pied.

En outre, le parking souterrain de 1 600 places avec station de taxis et point dépose-minutes, déjà ouvert, offre d'importantes ressources en stationnement.

L'aménagement des abords de la salle, dans le cadre du Pôle Gare, est conçu pour absorber les flux que générera l'équipement.

Pour fluidifier les flux automobiles, une boucle de contournement sera créée au nord du complexe, et le parc de stationnement souterrain disposera d'entrées et de sorties séparées pour redistribuer les flux sur des axes propres à les absorber.

Les transports en commun bénéficieront de voies et de stationnements dédiés. Des cheminements piétons et pistes cyclables compléteront ce canevas. La passerelle piétonne enjambe les voies ferrées, créant d'emblée la liaison nord-sud reliant directement la salle à la gare SNCF et à la place Pierre-Sémard. Une aire de service avec voie d'accès réservée assurera la desserte logistique de l'équipement, en niveau inférieur. Elle préservera ainsi le voisinage de toutes nuisances et risques d'accident.

Le **CONSEIL** départemental œuvre pour votre **QUOTIDIEN**



Infrastructures routières, enfance, collèves, enseignement supérieur, autonomie, culture...
Sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental investit au quotidien pour répondre le plus précisément possible aux besoins des Euréliens et renforcer l'attractivité de notre département.

1. BAILLEAU-L'ÉVÊQUE **Réaménagement du Cœur de village**

Les travaux de réaménagement du cœur de village de Bailleau-l'Évêque se sont achevés au mois de septembre. «Plusieurs objectifs ont guidé notre action, explique Philippe Barazzutti, maire de la commune. Il s'agissait de sécuriser le cheminement piétonnier et pour les Personnes à Mobilité Réduite,

d'organiser le stationnement et de rendre plus accessibles les commerces, la mairie et la Maison médicale.» Six mois de travaux ont été nécessaires, entre réfection de voirie, création de trottoirs, éclairage public et espaces verts. «Nous avons créé un parking qui s'intègre parfaitement dans le parc public

30 000€
investis par le Conseil départemental



2. LÈVES **Requalification de la rue de Bailleau**

Les travaux de la rue de Bailleau ont été inaugurés au mois de mars. Cette voie a bénéficié d'importants travaux de requalification, qui intégraient la rénovation des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs, l'installation

d'un nouvel éclairage public et de conteneurs enterrés pour le dépôt de déchets recyclables. Le croisement avec l'avenue de la Paix a également été sécurisé, avec la création d'un giratoire semi-franchissable. La rue de Bailleau, partiellement en sens unique, bénéficie d'une piste cyclable et d'aménagements paysagers. La vue sur la cathédrale est désormais dégagée.

Ces travaux ont bénéficié de subventions et notamment d'une aide du Conseil départemental de 30 000 euros pour la deuxième tranche.

3. SAINT-AUBIN-DES-BOIS **Un nouveau square et le rajeunissement du Clos Saint-Aubin**

À Saint-Aubin-des-Bois, la municipalité affiche sa volonté de préserver la nature au cœur de la commune. Un tout nouveau square vient d'être créé à proximité de l'église et du lotissement. Des jeux pour les enfants y ont été installés, ainsi qu'un terrain de pétanque. Pour parfaire l'ensemble, des aménagements paysagers ont été réalisés. «Ce lieu est très apprécié par nos habitants», explique le maire, Guy Maurenard.

Autre réalisation environnementale au Clos Saint-Aubin, un espace vert créé il y a 45 ans. «Nous lui avons redonné une deuxième jeunesse, explique l'édile. Les arbres étaient vieillissants. Nous avons replanté des arbustes, créé un cheminement piétonnier, ainsi que quelques places de stationnement.»

Pour ces deux projets, la commune a pu compter sur le soutien du Conseil départemental.

150 000€
investis par le Conseil départemental

Olivier Gault.» L'éclairage public a également fait l'objet d'une refonte. Aujourd'hui, le périmètre englobant la rue des Tilleuls, la place de l'église et la mare communale, est plus attractif et moins minéral, pour le plus grand plaisir des habitants. Le Conseil départemental a contribué à ces embellissements à hauteur de 150 000 euros au titre des Projets structurants.

Notre département **CULTIVE** la passion du **PATRIMOINE**



1

En juin 2022, à l'initiative de Christophe Le Dorven, Président du Conseil départemental, les élus ont adopté un ambitieux « Plan Églises et Petits Patrimoines remarquables ». Doté d'une enveloppe de 15 millions d'euros sur trois ans, ce dispositif vise à accompagner les communes dans leurs projets de rénovation des éléments de patrimoine : lavoirs, églises, colombiers, monuments aux morts...

1. LÈVES

Réhabilitation du Mémorial de Chavannes

Sur ce site situé au cœur des bois de Chavannes, ont été fusillés 9 Résistants pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1961, un Mémorial a été dressé. À la suite de son arrêt définitif dans les années 90, une partie de l'ancien champ de tir militaire, située à proximité immédiate du Mémorial et aux abords de la promenade du Couason, s'est transformée en décharge à ciel ouvert. En 2014, la municipalité a décidé de procéder à sa remise en état. Le site a été transformé en rucher. Il comprend aujourd'hui près de 50 ruches, un chalet des abeilles à vocation pédagogique et un champ mellifère. Pour parfaire cette transformation, la commune de Lèves a inauguré en 2019 un Chemin de mémoire. Au printemps 2022, le parvis du Mémorial a été réaménagé avec la

19 900€
investis par le Conseil départemental

mise place d'une nouvelle surface plus adaptée à l'accueil des visiteurs. Fin 2022, le monument a bénéficié d'importants travaux de rénovation. L'ouvrage a été consolidé par une entreprise lévoise.



2

2. CHARTRES

Restauration des Ateliers Lorin

La Maison Lorin, fondée en 1863 et fleuron de notre patrimoine artisanal départemental, va bénéficier de travaux de restauration. L'État, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres vont permettre cette restauration par l'apport de subventions. Un chèque de 500 000 euros a également été remis par la Fondation du patrimoine, dans le cadre de la Mission patrimoine, portée par Stéphane Bern.

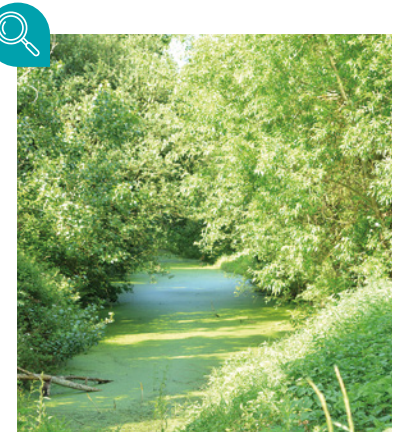
Les Ateliers Lorin sont les plus anciens ateliers de vitraux de la région. Situés dans la ville ancienne, près des bords de l'Eure, les locaux de l'atelier sont construits sur l'emplacement d'une ancienne tannerie du Moyen Âge. Ils sont aujourd'hui encore équipés en partie comme ils l'étaient à la fin du XIX^e siècle. Les Ateliers Lorin ont créé des vitraux dans de nombreuses églises du département.

300 000€
investis par le Conseil départemental

L'ensemble bâti est composé d'une partie habitation, de fours anciens, de l'atelier, de la salle de cuisson, de la salle de peinture, de réserves de verre et de la tour d'exposition. Les bâtiments des Ateliers étant fortement dégradés, ils nécessiteront des travaux d'envergure pour en sauver le patrimoine

"matériel et immatériel". Élodie Vally, maître-verrier, dirige une équipe de 6 collaborateurs. Elle fut employée de l'entreprise avant d'en prendre la direction. Les artisans verriers créent des vitraux pour de nombreux sites européens, mais également jusqu'à Baltimore, Hô Chi Minh-Ville et Sydney.

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ateliers-lorin-a-chartres



ZOOM sur...

Le canal Louis XIV à Bailleau-l'Évêque

De Pontgouin à Maintenon, le Canal Louis XIV était à l'origine destiné à alimenter les eaux du château de Versailles. Cet ouvrage de 80 km n'a jamais été achevé... Louis XIV entreprit d'exécuter de nombreux travaux pour conduire l'eau de l'Eure jusqu'à Versailles pour en alimenter le parc et les fontaines. Le marquis de Louvois, suite aux études de La Hire, en confia la réalisation au génie de Vauban. Trente mille hommes furent occupés au démarrage des travaux de 1685 à 1688, pour être finalement abandonnés en 1694 alors que l'essentiel avait été réalisé.

Sur la commune de Bailleau-l'Évêque, à Dallonville, on peut admirer une portion du Canal Louis XIV toujours en eau sur 250 mètres environ et maintenu en état depuis son origine, 1685. Par endroits, des ponts de pierres avaient été édifiés pour permettre aux riverains de traverser le canal, mais il n'en reste aucun vestige.

Le CANTON vibre au rythme de ses ASSOCIATIONS

Engagé dans une politique de développement de l'attractivité du territoire et de mise en valeur d'une ruralité vivante, le Conseil départemental tient à soutenir les associations qui, par leur dynamisme, font vivre l'Eure-et-Loir. Le Département a mis en place un dispositif de subventions pour accompagner les associations dans leur fonctionnement. De plus, le Conseil départemental soutient les événements ponctuels qui participent au rayonnement de notre département.

1. SAINT-AUBIN-DES-BOIS

Garder la forme avec les G.O. d'Halloween

Comme leur nom l'indique, "Les G.O. d'Halloween sont les "gentils organisateurs" depuis 10 ans de courses pédestres à Saint-Aubin-des-Bois et ailleurs. Tous les 31 octobre, le trail nocturne "Les Foulées d'Halloween", attire de nombreux participants. Le 14 juillet, la course originale "Un gars, une fille" emmène des binômes de coureurs sur un parcours de 9,5 kilomètres. Pour garder la forme entre ces deux événements, des rendez-vous festifs à thèmes sont proposés :

footing des Pères-Noël (à Chartres l'an dernier), footing de la Saint-Valentin, footing des Cloches ou encore footing à la recherche du dahu...

les-go-dhalloween.fr

2. LÈVES

La Vigne fait renaître la tradition du vignoble

François Mebs et son équipe travaillent à la renaissance du vignoble de Lèves, replanté à l'initiative de la municipalité en 2022. Jusqu'au XIX^e siècle, celui-ci était très important sur le territoire. «Notre but n'est pas que de planter la vigne, mais aussi de développer son aspect éducatif et historique», explique le Président. Plus d'une centaine de donateurs ont parainé un pied de vigne. Les bénévoles ont poursuivi cet été l'entretien de leur vignoble. Composé de 600 pieds de Romorantin blanc, celui-ci fait l'objet de toutes les attentions. Binage, grellage et désherbage sont indispensables pour préparer le breuvage, dont la première mise en bouteilles est prévue en 2025.



1



2



3



4

3. CHARTRES

Les Amis du Musée des Beaux-Arts

Le Conseil départemental soutient les activités des Amis du Musée des Beaux-Arts de Chartres, notamment les animations et expositions organisées par la structure. L'association, créée en 1977, a pour mission d'apporter son appui moral et matériel au Musée afin d'accroître son rayonnement. Elle contribue à l'enrichissement de ses collections et favorise le développement de son action culturelle et d'éducation auprès du public le plus large. Elle organise des conférences, des sorties, des voyages et des ateliers.

Jusqu'au 31 décembre, le musée des Beaux-Arts consacre une exposition aux sculptures d'ouvriers et de paysans au travail réalisées par le chartrain Paul Richer entre 1889 et 1903. Cette exposition Les nouveaux héros : Paul Richer et la sculpture du travail met en avant la production du sculpteur entre 1889 et 1903 où il manifesta un intérêt marqué pour la représentation des ouvriers et des paysans en action.

www.chartres.fr/musee-beaux-arts

4. MAINVILLIERS

Le CSMF en Nationale 3!

L'année 2023 restera gravée dans la mémoire des supporters du CS Mainvilliers Football ! Alors qu'il n'avait en début de saison 2022/2023 que l'ambition de se maintenir en Régional 1, le club mainvillois a réussi l'exploit de décrocher son ticket pour l'échelon supérieur : le National 3. Le CSMF fait rayonner le football eurélien, puisqu'il est le seul club du département à évoluer à ce niveau. Créé en 1935, le Club a su, au fil des années se construire un palmarès plus qu'intéressant. La jeunesse fait l'objet de toutes les attentions. Depuis plusieurs années, les efforts portent sur l'amélioration de l'encadrement des différentes équipes jeunes. La politique du club se veut à la fois accompagnatrice et porteuse de talent.

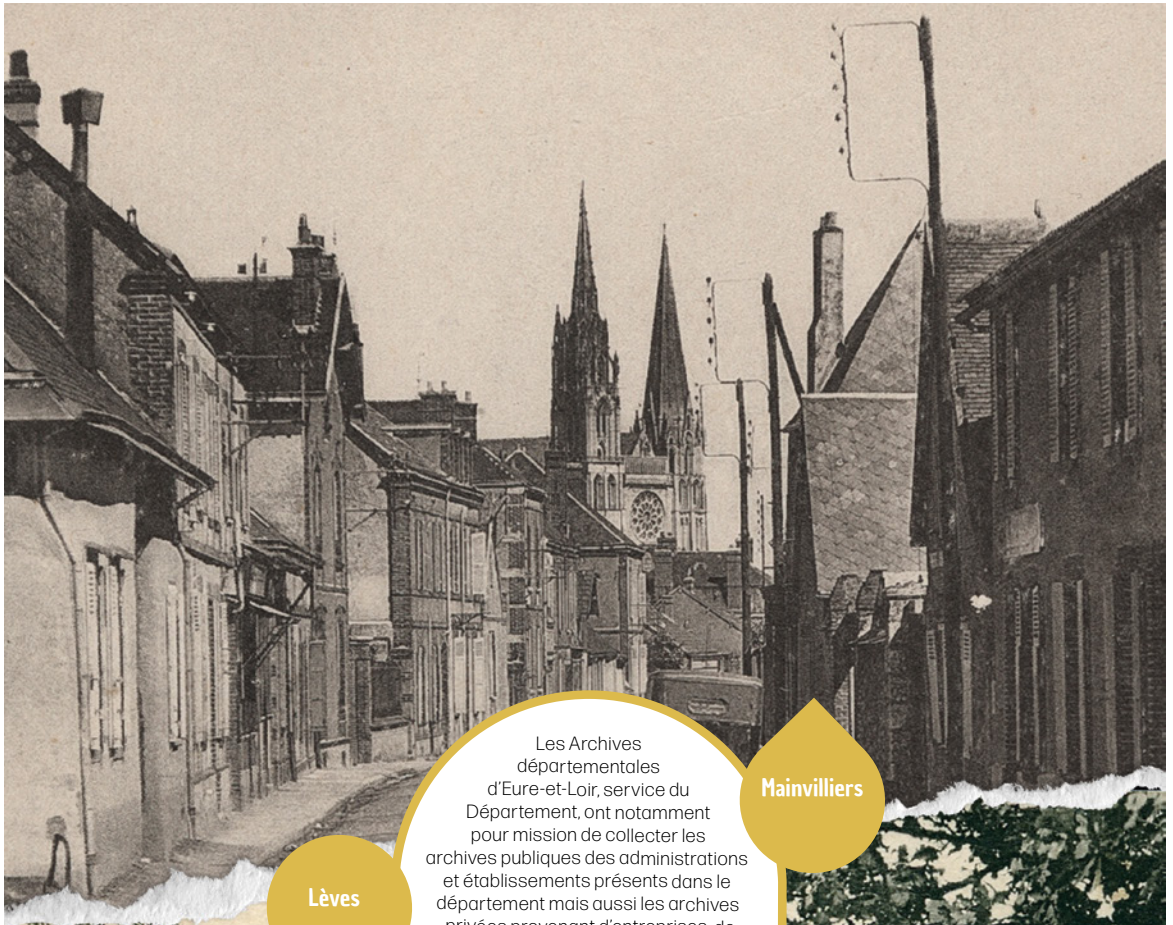


PORTRAIT

Lucien ROGER PRÉSIDENT DE CHARTRESTIVALES

POUR L'AMOUR DE CHARTRES ET DE LA MUSIQUE

Pour les Euréliens et Euréliennes, impossible de passer à côté de ChartrEstivales. Chaque été, des concerts investissent, au fil de plusieurs soirées, les places emblématiques de Chartres. Ces grands moments fédérateurs laissent leurs empreintes dans les esprits du public, également dans ceux des bénévoles de l'association éponyme ChartrEstivales. Cette dernière, créée en 2007, a pris la gestion de ces concerts institués depuis le début des années 1990 par l'Office de tourisme de Chartres. À sa tête depuis 2019, le Mainvillois Lucien Roger coordonne son équipe et la programmation, tout en s'engageant dans la qualité de son événement, notamment quand il s'agit de le rendre le plus inclusif possible. « J'ai attendu d'être en retraite pour m'investir pleinement, puis j'ai été élu président quelques années plus tard », raconte ce passionné de musique. ChartrEstivales, c'est 24 bénévoles et dix mois de travail. Quand il n'est pas sur scène ou en coulisses, Lucien Roger est dans son jardin. Si ce havre de paix lui tient particulièrement à coeur, c'est le cas aussi pour ces moments forts que procurent ChartrEstivales à chaque édition depuis plus de trente ans.



Lèves

Les Archives départementales d'Eure-et-Loir, service du Département, ont notamment pour mission de collecter les archives publiques des administrations et établissements présents dans le département mais aussi les archives privées provenant d'entreprises, de particuliers, d'associations, et de classer et conserver les collections pour les transmettre aux générations futures.

archives28.fr

Mainvilliers

